



**HAL**  
open science

## Pourtant, nous avons réussi...

Dominique Labbé

► **To cite this version:**

Dominique Labbé. Pourtant, nous avons réussi... Douillet; Anne-Cécile;Zuanon; Jean-Paul;. Quarante ans de recherche en sciences sociales. Regards sur le CERAT 1963-2003, Presses Universitaires de Grenoble, pp.151-155, 2004, Symposium ; hors série. halshs-00286813

**HAL Id: halshs-00286813**

**<https://shs.hal.science/halshs-00286813>**

Submitted on 29 Apr 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dominique Labbé

Pourtant, nous avons réussi.

In : Douillet Cécile et Zuanon Jean-Paul (dir). *Quarante ans de recherche en sciences sociales. Regards sur le CERAT (1963-2003)*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble. 2004, p. 151-155.

Manuscrit de l'auteur.

## Résumé

En 1983, un groupe d'enseignants de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble rejoint le Centre d'Etude et de Recherche sur l'Aménagement du Territoire (CERAT) dont l'objet s'est élargi à l'ensemble de la science politique. Ce groupe constitue un nouveau département intitulé "organisations politiques". Durant vingt ans, le syndicalisme et les relations professionnelles sont l'un des thèmes traités par cette équipe, donnant lieu à de nombreuses études et publications originales. Cette aventure a reçu peu d'échos mais c'est une réussite.

Moins d'un salarié français sur dix est syndiqué, ce qui place notre pays au dernier rang de tous les grands pays développés. Sans doute pourra-t-on s'étonner qu'on introduise des souvenirs par cette information banale qui traîne dans d'innombrables publications... Mais comment connaît-on les chiffres de la syndicalisation ? Peut-être aura-t-on remarqué que quelques auteurs, plus scrupuleux que la moyenne, citent comme sources à ce sujet le Bureau international du travail ou le ministère français du même nom. Mais où ces organismes ont-ils puisé leur information ? Leur unique source se trouve dans une série d'études réalisées entre 1984 et 1999 par une petite équipe dont le noyau se trouvait au CERAT et que j'ai eu l'honneur d'animer... Cette histoire singulière mérite d'être rappelée. Cela permettra aussi d'expliquer pourquoi les travaux de notre équipe sont passés sous silence lorsque les journalistes ou les chercheurs parlent du syndicalisme français.

Tout a commencé en 1983 avec la création, au sein du CERAT, d'une nouvelle équipe — baptisée « organisations politiques » — et comprenant à l'origine : Pierre Bréchon, Maurice Croisat, Jacques Derville, Patrick Lecomte et l'auteur de ces lignes, qui fut bombardé coordinateur et envoyé un peu plus tard en « mission » au conseil de labo... Tous, nous nous intéressions à l'engagement : engagement politique - c'était le thème essentiel des travaux de Pierre Bréchon, Maurice Croisat et Jacques Derville — mais aussi engagement associatif, voire

syndical (Pierre Bréchon avait consacré sa thèse à ce thème et, depuis 1978, je participais à un groupe européen de recherche sur le sujet).

À l'époque déjà, le mot d'ordre au CERAT était que chaque équipe devait trouver ses financements. Derechef, nous nous sommes donc mis en chasse de commanditaires... Le premier contrat de recherche a été accordé par le CNRS, fin 1984, grâce à l'appui de Frédéric Bon et de Jean-Daniel Reynaud. Notre projet avait comme origine une demande de certaines fédérations CFDT, inquiètes de l'hémorragie qu'elles constataient dans leurs rangs depuis 1979. Or, le CNRS venait de lancer un appel à des études interdisciplinaires sur le travail. À cette époque, en effet, il y avait encore, à propos du travail, d'autres questions intéressantes que la flexibilité. On pensait possible, et même souhaitable, de faire travailler ensemble des sociologues, des juristes, des économistes, des statisticiens et des informaticiens pour faire converger les études de ces différents spécialistes sur les grands problèmes contemporains. Ces idées peuvent paraître saugrenues tant la situation actuelle du CNRS et des universités se trouve bien éloignée de cette philosophie d'ouverture intellectuelle. Il n'est pas inutile de rappeler qu'il y a eu quelques tentatives pour sauver la recherche française en sciences sociales avant sa glaciation.

Avec des hauts et des bas (les réductions de crédits ne datent pas d'aujourd'hui), le CNRS a financé deux études successives auprès d'anciens syndiqués (synthèse dans Croisat et Labbé 1992). Puis la problématique s'est élargie à l'ensemble des questions syndicales. La Mission interministérielle de recherche et d'expérimentation (MIRE), l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) et le ministère du Travail ont pris le relais et leurs financements ont permis une aventure intellectuelle qui a duré plus de quinze ans et à laquelle ont été associés notamment Dominique Andolfatto, Jean-Charles Basson, Antoine Bevort, Gilles Nezosi et Jean-Yves Sabot. Ces recherches ont abouti à une vingtaine de rapports, à une dizaine d'ouvrages et de thèses, à plus d'une centaine d'articles et de communications à divers colloques...

L'une des principales caractéristiques de ces travaux fut donc leur aspect pluridisciplinaire. C'était notamment le cas de l'enquête que nous avons évoquée en introduction et qui a abouti à déterminer avec précision le nombre des syndiqués pour le dernier demi-siècle, par organisation mais aussi par branche d'activité et par profession (synthèse dans Labbé 1996). En moins de trois ans, nous avons réalisé près d'une centaine d'entretiens - dont plus d'une trentaine ont été retranscrits intégralement, grâce à l'aide précieuse du secrétariat du CERAT, et publiés avec l'accord des interviewés (Derville et Labbé 1995) -, nous avons dépouillé cinquante ans de publications syndicales et de documents de congrès, d'innombrables cartons d'archives dispersés

à travers la France. Plusieurs centaines de milliers de chiffres issus de ces dépouillements ont été saisis sur ordinateur avec toutes les données concernant la population active ventilée par secteurs d'activité, par régions et par départements (afin de calculer finement les taux de syndicalisation par profession et par aire géographique). Les résultats électoraux ont également été saisis dans le détail depuis la Libération : élections de sécurité sociale, prud'homales, élections professionnelles par administrations, par secteurs économiques, par collèges électoraux, par régions et par départements (quand les données ont été retrouvées). Ainsi les audiences des organisations ont pu être confrontées avec le nombre de leurs adhérents, ce qui a permis de combler, par extrapolation, les lacunes des informations recueillies directement. Pour cela, il fallait faire converger cette masse de données dans de vastes matrices de « réconciliation » et de synthèse où les données manquantes pouvaient être finement estimées. Nous avons eu recours à des techniques statistiques en usage dans des disciplines comme l'économétrie ou la climatologie. Il a aussi fallu écrire une batterie de programmes informatiques complexes qui ont été réalisés et mis en œuvre entre 1989 et 1995, grâce à l'aide d'un jeune spécialiste de mathématiques appliquées et informatique de l'université Joseph Fourier de Grenoble. Par exemple, ces programmes devaient détecter les erreurs de saisie, estimer les données manquantes, notamment par le nécessaire équilibre des lignes et des colonnes dans les matrices de données. Nous voulions aussi tester, par des calculs rigoureux, la réalité et le poids éventuel des raisons habituellement avancées pour expliquer le naufrage des syndicats français : chômage, déclin du groupe ouvrier, montée des cadres, désindustrialisation... Ces programmes devaient enfin fournir les cartes et les résultats de synthèse nécessaires pour répondre aux questions posées par le ministère du Travail qui était commanditaire de ces deux études successives.

Bien sûr, il s'agissait d'abord de savoir combien d'adhérents comptaient les différentes centrales syndicales. Le document de synthèse qui répondait avec précision à cette question a été envoyé début 1996 à tous les dirigeants syndicaux. Il leur était demandé de faire connaître d'éventuelles objections avant la publication du rapport définitif. Aucun de ces responsables n'a réagi, ce qui revenait implicitement à admettre le caractère peu contestable de notre travail. Au cours de sa vie, un chercheur a rarement l'occasion d'obtenir ainsi une confirmation empirique aussi éclatante de ses conclusions !

Les connaissances nouvelles tirées de ce vaste chantier ont été fort nombreuses. Par exemple, la reconstitution des résultats des élections aux comités d'entreprise depuis l'origine : nous avons pu en livrer une synthèse pour la célébration du cinquantenaire de l'institution alors même que le ministère du Travail considérait ces données comme irrémédiablement perdues (Labbé 1995). Citons encore la description détaillée de l'organisation interne et du fonctionnement de la CGT et

de la CFDT, la sociologie des dirigeants et des adhérents de ces deux organisations, ce qui a dissipé une bonne partie du brouillard entretenu autour de ces questions (Andolfatto et Labbé 1998 ; Bevort et Labbé 1992). Mais surtout, nous avons pu passer au crible toutes les explications de la crise syndicale et mettre en lumière les raisons du paradoxe français : beaucoup de syndicalistes et pratiquement plus de syndiqués...

En dehors du chiffre global de la syndicalisation, nos conclusions ont été ignorées. Les syndicalistes ont refusé d'en débattre. Les sociologues et les politologues, après l'indifférence polie du début, se sont réfugiés dans un silence hostile. Un seul laboratoire (le GEODE) a organisé un colloque sur ces recherches (Courtois et Labbé 2001). Dans les nombreux congrès auxquels nous avons participé, nos interventions sur le sujet ont été accueillies avec indifférence, parfois par quelques railleries. En 1993, pour la première et la dernière fois, la principale revue de notre discipline a évoqué notre travail, ou plutôt elle a confié notre exécution sommaire à un tueur à gages qui a parfaitement rempli sa mission. Depuis, nous avons publié une demi-douzaine d'ouvrages dont la synthèse sur la syndicalisation en France évoquée plus haut. Ces ouvrages ont tous été envoyés aux responsables des rubriques bibliographiques des principales revues. Aucune n'a daigné simplement signaler à ses lecteurs la parution d'un de ces ouvrages, encore moins lui accorder quelques lignes. En quelque sorte, nous sommes devenus invisibles. Avec le recul du temps, nous y voyons plutôt un hommage : on saura au moins que nous n'avons rien à voir avec les cliques qui contrôlent ces revues, les ont rendues illisibles, leur ont fait perdre la plupart de leurs lecteurs et l'essentiel de leur prestige à travers le monde.

Pourquoi cet ostracisme ? Nos conclusions étaient dérangeantes et le restent aujourd'hui : c'est sans doute la raison pour laquelle il y a peu de chance pour que la source soit citée quand un article ou un ouvrage évoque les taux de syndicalisation en France. Mais ce qui nous a été aussi reproché - y compris au sein du CERAT et de l'IEP - dont certains directeurs n'ont pas fait mystère de leur hostilité à notre égard -, c'est notre indépendance, notre manque de prudence, notre refus de nous plier aux découpages disciplinaires de l'université et du CNRS, notre absence d'esprit de cour et de révérence pour les mandarins, à commencer par ceux de notre propre laboratoire. Surtout, nos collègues ont condamné nos méthodes. À l'heure où pratiquement tous les chercheurs en sciences sociales, notamment les politologues, se contentent d'ajouter des « points de pourcentage » et rejettent les méthodes scientifiques au profit d'une approche « qualitative » - dont la seule qualité est de permettre d'affirmer tout et son contraire sur à peu près n'importe quel sujet - nous avons eu le mauvais goût de penser qu'il existe une seule méthode

scientifique et que cette méthode exigeante est parfaitement applicable aux problèmes sociaux et politiques de la France...

Au terme de ces souvenirs trop lapidaires, le lecteur pourra avoir le sentiment que nos vingt ans de CERAT se concluent par un constat d'échec. Effectivement, il y a eu des échecs collectifs. Puisque le syndicalisme a été évoqué : les espoirs que beaucoup d'entre nous avons placés dans l'action collective des travailleurs ont été cruellement démentis. L'échec est aussi intellectuel : à la fin des années soixante, lorsque j'ai commencé mes recherches, nous pensions tous que les progrès de la science et la diffusion du savoir permettraient l'amélioration de la société... En plus, il a fallu assister, impuissant et désolé, au déclin de l'université et de la recherche françaises. Et pourtant, tous ceux qui ont participé à l'aventure intellectuelle, toujours en cours et trop succinctement évoquée dans ce bref papier, diront certainement comme moi :

Nous avons réussi puisque nous avons rencontré des gens intéressants, vu des choses étonnantes, et trouvé la clef de quelques énigmes passionnantes !

Dominique Labbé – Grenoble – août 2003.

## Références

- Andolfatto Dominique et Labbé Dominique (1997). *La CGT. Organisation et audience depuis 1945*. Paris : La Découverte.
- Bevort Antoine et Dominique Labbé (1992). *La CFDT : organisation et audience depuis 1945*. Paris : La documentation française.
- Courtois Stéphane et Labbé Dominique (2001). *Regards sur la crise du syndicalisme*. Paris : L'Harmattan.
- Croisat Maurice et Labbé Dominique (1992). *La fin des syndicats ?* Paris : L'Harmattan.
- Derville Jacques et Labbé Dominique (1995). *Entretiens avec...* . Rapport d'enquête réalisé pour le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle. Grenoble : CERAT.
- Labbé Dominique (1995). *Les élections aux Comités d'entreprises (1945-1993)*. Grenoble : CERAT.
- Labbé Dominique (1996). *Syndicats et syndiqués en France depuis 1945*. Paris : L'Harmattan.